

C'est la jeunesse de notre pays qui sera appelée à faire les plus grands sacrifices durant les sombres années que nous devons peut-être traverser. Les jeunes gens qui sont déjà rendus outre-mer, ceux qui s'y rendront sous peu, ont le droit de s'attendre qu'en retour des sacrifices qu'ils font leur gouvernement agisse de telle façon que le retour au pays ne soit pas pour eux une aggravation de leur sort. Des dispositions devront être prises pour permettre le rétablissement dans la vie normale de ceux qui n'ont pas craint de compromettre leur avenir pour servir la cause de la justice et défendre la civilisation menacée.

Cette préparation pour la période d'après-guerre doit s'étendre à d'autres domaines. S'il est de notre devoir comme nation libre d'aider à secourir la civilisation en danger, nous devons en même temps rechercher une formule qui assurera à l'humanité des jours plus heureux.

Les peuples ont cru passionnément, au moins pendant un temps, à l'avènement d'une paix durable et à l'efficacité d'institutions propres à procurer la solution pacifique des conflits. L'échec de la Société des Nations n'empêche pas cette espérance de renaître aujourd'hui. L'humanité disparaîtrait si elle s'abandonnait au désespoir. L'opinion publique dans les pays démocratiques se rend compte du danger mortel que représenterait pour la civilisation occidentale le triomphe des partis hitlériens ou staliniens au sein de la communauté internationale. Elle réclame une formule meilleure et plus efficace que celle de 1919.

A quoi serviraient les sacrifices consentis, les pertes subies, si le règlement qui suivra le présent conflit ne constituait, lui aussi, qu'une trêve de vingt ans entre deux guerres.

Pour ma part, j'ai confiance que la divine Providence, qui a toujours veillé à nos destinées, le fera encore et qu'elle inspirera les nations qui se sont levées pour protéger la paix et la liberté des peuples contre ce que l'on a justement qualifié: "le front commun de la barbarie".

Monsieur l'Orateur, c'est notre grand désir que le Canada exerce dans la famille internationale une influence heureuse pour la paix du monde et l'établissement de meilleures relations entre les peuples. Mais cette influence ne sera importante que si nous accomplissons d'abord, chez nous, les réformes qui feront de notre nation un peuple uni et fort, du point de vue social, économique et politique.

C'est pourquoi je suis heureux que le rapport de la Commission chargée d'étudier les relations et les sphères d'activité de ce parlement et des législatures provinciales soit

[M. Lapointe (Lotbinière).]

maintenant soumis à la Chambre. C'est peut-être le document le plus important qui ait été préparé depuis la Confédération. Il est l'œuvre d'hommes éminents, experts en droit constitutionnel; puis-je mentionner que le président, M. le docteur Joseph Sirois, fut mon professeur à Laval. Ils ont apporté à leur travail leur science, leur patriotisme et leur expérience.

Leurs recommandations devront être considérées par les divers gouvernements intéressés, à la lumière des conditions nouvelles de notre vie nationale.

Les Pères de la Confédération n'ont certainement pu prévoir les changements qui se sont opérés depuis soixante-quinze ans, et si des modifications doivent être faites à raison de ces changements, nous ne devons pas hésiter à les faire.

Pour cela, la plus grande coopération doit exister entre le gouvernement central et les provinces. Là aussi, les considérations d'intérêt purement politique devront être exclues. Nos concitoyens, d'ailleurs, feront les distinctions nécessaires et ne refuseront pas d'accomplir les réformes requises, même si certaines gens se donnent la mission facile de défendre les droits et les principes que personne n'attaque et qui devront rester inviolables.

Je ne connais pas de plus grand danger pour une minorité en ce pays que de s'opposer aux réformes que nos conditions sociales imposent et de bloquer un progrès reconnu nécessaire.

Je ne saurais clore ces remarques sans exprimer notre profonde satisfaction de l'accès au poste de Gouverneur général du Canada de Son Excellence le comte d'Athlone. Notre nouveau vice-roi a eu une carrière distinguée et sa nomination est un grand honneur pour notre pays.

Le comte d'Athlone et Son Altesse Royale la Princesse Alice recevront partout en ce pays une loyale et enthousiaste bienvenue.

Leurs relations intimes avec Leurs Majestés le roi George et la reine Elizabeth resserreront encore davantage les liens qui nous unissent à nos gracieux souverains, dont la visite au Canada, l'an dernier, restera à jamais inoubliable.

(Traduction)

Monsieur l'Orateur, l'un des résultats les plus saillants de la présente guerre a été d'unifier la France et l'Angleterre à toutes fins militaires et économiques. On a beaucoup spéculé sur ce qu'il adviendrait de cette union après le conflit. Pour le moment, les deux nations ont mis leurs importations en commun; elles ont harmonisé leur régime monétaire et adapté leurs politiques dou-